



POLE GESTION ET DEVELOPPEMENT

PROCES – VERBAL

COMMISSION COMMUNICATION ET PARTENARIAT

REUNION DU 22 JUILLET 2021

PV N. 1

PRESIDENT : M. NOUAUD Pierre

PRESENTS : MM COUTURAUD Fabrice, RINGAUD Christophe

EXCUSES : MM FRONTOUT Simon, GABAUD Paul, VILLENEUVE Eric, VINCENT Dominique

ASSISTE : M LAFORET Mikaël

Le Président de la commission, M. Pierre NOUAUD, ouvre la séance et remercie les membres en présence.

Il présente ensuite la posture et les objectifs généraux de la commission Communication et Partenariat pour la saison à venir.

UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE POUR NOTRE DISTRICT DE FOOTBALL

CRÉER UNE IMAGE DE MARQUE JUSTE, POSITIVE & SINGULIÈRE

Création d'un nouveau logo pour le District de Football de la Haute-Vienne. Pierre NOUAUD détaille le pourquoi de la nécessité de créer un nouveau logotype. Il faut un logo reconnaissable et identifiable par tout le monde, déclinable sur tout type de support, cohérent et singulier, doté d'une valeur symbolique et durable. Les membres débattent longuement sur le projet et propose d'impliquer tous les clubs du département avec un appel à projet ouvert et équitable. L'identité visuelle du District est un patrimoine des clubs, c'est le visage du football de notre territoire, il est nécessaire que les clubs y contribuent tout comme le public de passionnés non licenciés.

Un nouveau slogan et une sélection de valeurs représentatives du District est également à envisager dans le même temps que la mise en œuvre de cette nouvelle identité visuelle.

PLAQUETTE DE PRÉSENTATION DU DISTRICT

Par sa posture, le District de Football de la Haute-Vienne remplit de nombreuses missions sur des domaines divers et variés. Par ce fait, le District a un devoir d'informations et de promotion de son activité dans un souci de transparence envers les clubs et de valorisation de l'institution auprès des partenaires et sponsors potentiels.



POLE GESTION ET DEVELOPPEMENT

PROCES – VERBAL

COMMISSION COMMUNICATION ET PARTENARIAT

Ainsi, une plaquette de présentation du District est à prévoir.

- Cahier des charges à définir.
- Regroupement de l'existant et création de contenu à mettre en œuvre

SOCIAL MEDIA

Partant du même constat, il est acté que notre District doit animer sa communauté efficacement sur les réseaux sociaux et son site internet. Pour ce faire, il convient de mettre en œuvre les bases de la stratégie digitale du District, une base de données des comptes digitaux des clubs ainsi qu'une base de données des logotypes des clubs. L'objectif étant de mobiliser et favoriser les échanges, mieux informer et renseigner puis développer l'image du District auprès du public.

ARBITRES

Le District prévoit de doter tous les arbitres du département d'un maillot d'échauffement. La sélection du partenaire de financement, du design promotionnel, du modèle de maillot, et de l'esthétique des marquages en sérigraphie fera l'objet d'une phase de validation par notre commission.

RADIO

Une démarche a été enclenchée : celle d'instaurer un partenariat avec une radio locale sur le département pour détailler le week-end des clubs, rappeler les résultats du week-end, présenter les clubs du département avec interview des membres. Nous décidons de stimuler les relations qu'entretiennent certains membres du District avec des radios locales.

PRINT

S'en suit un tour de table où plusieurs sujets sont proposés, notamment une publication périodique (actualisation de l'ancien « Hebdo 87 »), calendrier annuel du football, annuaire du football haut-viennois, agenda, guide des clubs du 87, etc.



POLE GESTION ET DEVELOPPEMENT PROCES – VERBAL COMMISSION COMMUNICATION ET PARTENARIAT

SPONSORING

Il est rappelé que l'offre commerciale du District est sous exploitée et peu développée, que l'identité de marque, la présence sur le digital, les supports de promotion et d'information doivent être étudiés dans une logique de service aux clubs et de valorisation des actions du District auprès des partenaires et sponsors potentiels.

La commission prévoit de faire le point dans le courant du mois de septembre.

Le Président de la Commission

M. Pierre NOUAUD

Le Secrétaire de séance

M. Christophe RINGAUD

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI